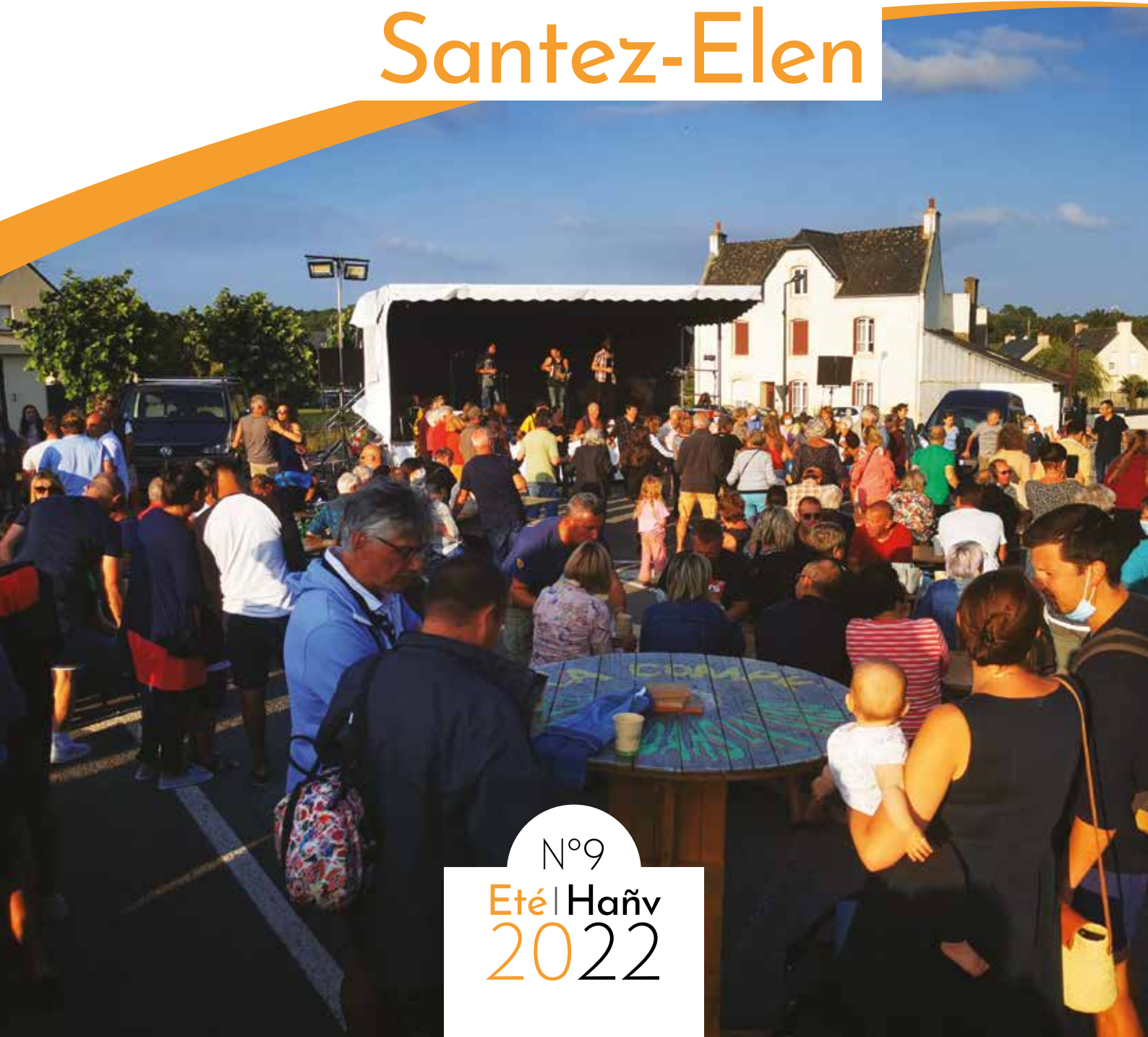


BULLETIN
MUNICIPAL

Kannadig
-kumun

SAINTE- HÉLÈNE- SUR-MER Santez-Elen



N°9

Eté | Hañv
2022

SOMMAIRE

1 | Édito Pennad-stur

Le mot du Maire - Les Nocturnes de la Ria - Infos pratiques

2

Infos utiles Keleier talvoudus

Bibliothèque municipale - Nocturnes de la Ria
Bruits de voisinage - B.B.O. - Bus des plages

3

Vie municipale Buhez-kêr

Affaire foncière - Plan Local d'Urbanisme

4

Travaux - Environnement Labourioù - Endro

Domaine du Koadig - Signalisation - Voirie - Espaces verts

5

Santé - Solidarité Yec'hed - Kengred

Alimentation : ateliers et conférence - Fortes chaleurs, canicule

6

Jeunesse Yaouankiz

Petite enfance - Pôle scolaire et périscolaire - Kermesses - Inscriptions - JO 2024

7-8

Culture et vie associative Sevenadur ha buhez-kevredigezh

Convention SONAM' - Forum des associations
230 ans de la commune : retour en images

9

Tribune Komzoù dieub

Groupe majoritaire - Groupe minoritaire - État civil

10

Agenda Deiziataer



SCANNEZ CE QR CODE :
[Page facebook de la mairie de Sainte-Hélène-sur-Mer](#)

Directeur de publication : Jean-Yves CROGUENNEC

Rédaction : équipe municipale

Photographies : Sébastien BOUVIER, Christèle PERREL, Bruno PERREL, Yann RAOUL

Création graphique : Gaëlle MAISONNEUVE

Impression : IRIS IMPRIM

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Dépôt légal : 05072022





Cette année encore les algues vertes ont proliféré dans la ria d'Étel. Le phénomène a démarré tôt. Cette précocité est liée aux conditions hydroclimatiques particulièrement favorables depuis la fin de l'année dernière : eaux calmes et transparentes favorisant la pénétration de la lumière, températures et ensoleillement bien au-dessus des normales. Même si les débits - et donc les apports de nutriments - sont moindres, les quantités d'algues sont importantes. Elles ont diminué à la mi-juin, mais pas les surfaces recouvertes.

Il n'en demeure pas moins que la ria est un espace remarquable où se côtoient les activités professionnelles et de loisirs, notamment en cette période.

Dans son programme « Mer et littoral » le Syndicat Mixte de la Ria d'Étel a engagé depuis plusieurs années une démarche de sensibilisation des usagers à la richesse et à la fragilité de ce milieu exceptionnel.

Durant tout l'été une « médiatrice de la mer » ira à la rencontre des pêcheurs à pied et des usagers des loisirs nautiques (plaisance, pêche, kayak, stand-up paddle, plongée) pour que chacun adopte des pratiques respectueuses de l'environnement, conformes à la réglementation, dans un souci de partage de l'espace. Pour mieux transmettre le message, des acteurs relais sont formés. Il s'agit des moniteurs du cercle nautique de la ria d'Étel, des agents portuaires, des agents d'accueil des offices de tourisme, des mairies, des campings, etc.

Saluons cette opération de prévention et aussi le travail d'ensemble effectué par le SMRE pour la préservation de la ria. Bel été et bonnes vacances à toutes et à tous.

Jean-Yves CROGUENNEC, Maire de SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture / Eurioù digeriñ :

- > Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 / D'al Lun betek ar Gwener : etre 9e ha 12e30
- > Le samedi : de 9h à 12h / D'ar Sadorn : etre 9e ha 12e

Rencontrer les élus (sur rendez-vous) :

- > **Le maire** : Jean-Yves CROGUENNEC
- > **Les adjoints** : Christèle PERREL - Affaires scolaires, périscolaires, enfance, jeunesse, communication numérique et mobilités
- Yann RAOUL - Affaires générales, culture, vie associative et communication
- Gladys LE SAUSSE - Solidarités, entraide et action sociale
- Sébastien BOUVIER - Travaux, urbanisme et environnement

Contact :




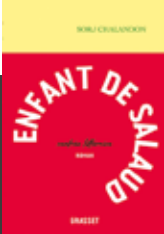

- > <https://sainte-helene-sur-mer.bzh> - mairie@sainte-helene-sur-mer.bzh - 02 97 36 64 36

N'hésitez pas à nous faire part d'éventuels dysfonctionnements dans la distribution du bulletin !



Bibliothèque municipale

Notre sélection parmi les nouveautés :

				
Un si bel horizon	L'eau du lac n'est jamais douce	Algues vertes, l'histoire interdite	Enfant de saïaud	Les hommes ont peur de la lumière
Françoise BOURDIN éd. Plon	Giulia CAMINITO éd. Gallmeister	Inès LERAUD Pierre VAN HOVE éd. La Revue Dessinée	Sorj CHALANDON éd. Grasset	Douglas KENNEDY éd. Belfond

Le portail de la bibliothèque municipale de Sainte-Hélène est désormais en ligne : <https://sainte-helene-56-pom.c3rb.org>
La bibliothèque sera fermée à partir du 17 juillet et rouvrira ses portes le 17 août au matin avec de nouveaux horaires : le mercredi de 10h à 12h, le vendredi de 16h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h.
Rappel : l'abonnement est de 10€ à l'année. Gratuit pour les demandeurs d'emploi.

Bruits de voisinage...

Rappelons que les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des **appareils thermiques ou électriques** ne sont autorisés que du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. **Merci de respecter la réglementation**, trop de plaintes arrivent en mairie.

NOUVEAU / NEVEZ

- Le Napoléon a rouvert ses portes le jeudi 12 mai ! Le Bar Tabac Presse propose un dépôt de pain tous les jours de la semaine à l'exception du mercredi.



Elvina et Greg LE BIHAN ont repris Le Napoléon

- Une orthophoniste, Nathalie HAZOUT, s'installera prochainement à Sainte-Hélène au 15 bis rue du 11 septembre 1944

Renseignements au 07 83 77 19 33

B.B.O.



La **Maison France Services** proposera des journées portes ouvertes les 10, 11 et 12 octobre 2022. L'occasion de découvrir tout ce qu'elle propose pour faciliter l'accès aux services publics :

- Accompagnement personnalisé à l'utilisation d'outils informatiques
- Informations de premier niveau en lien avec les partenaires locaux (Pôle Emploi, Carsat, MSA, CPAM, CAF, ANTS)
- Accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne :
 - Demande d'allocations logement
 - Déclarations trimestrielles (prime d'activité, APL),
 - Immatriculation de véhicules, perte ou vol de carte grise
 - Renouvellement du permis de conduire
 - Préparer sa retraite (relevé de carrière, estimation, demande de retraite en ligne)
 - Inscription à Pôle Emploi, actualisation mensuelle
 - Création de compte AMELI, perte ou vol de carte vitale

Bus des plages

Du 9 juillet au 28 août, la B.B.O. Communauté met en place, comme l'année dernière, un service de transports en commun à destination des plages ainsi que la « Petite navette Linès » qui part de la place Kilkee.



Elle permet de desservir la plage de Linès à Plouhinec et de se rendre jusqu'à l'embarcadère de Gâvres pour le bateau-bus à destination de Port-Louis - Locmalo. Cette année, le service fonctionnera 7 jours sur 7 avec toujours les mêmes conditions :

- > Ouvert à tous
- > Le trajet en bus plage est à 1€
- > La Petite navette Linès est gratuite

Affaire foncière

Lors de sa séance du 10 janvier 2022, le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition de trois parcelles privées (fonds de jardin) situées rue de Lizourden. Elles seront intégrées au futur lotissement communal, Le Domaine du Koadig.

Plan Local d'Urbanisme

Depuis le dernier article relatif à l'avancement du PLU, nous avons finalisé les orientations d'aménagement et de programmation. Puis nous avons élaboré le projet de règlement écrit ainsi que de règlement graphique (plan de zonage).

Ces trois documents (OAP, règlement écrit et règlement graphique) constituent la traduction règlementaire de notre Projet d'Aménagement et de Développement Durables. **Ils représentent l'essentiel des documents à consulter lors de la conception d'un projet de construction ou d'aménagement sur le territoire communal.**

La révision du PLU est l'occasion de mettre notre document d'urbanisme en cohérence avec les lois et documents supra-communaux. Et cette nécessité implique de bonnes et de mauvaises nouvelles.



La bonne, c'est que le Moustoir a été qualifié de village par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Lorient en application de la loi Littoral, ce qui permettra de le classer en zone urbaine.

Le SCOT du Pays de Lorient interdit le changement de destination des anciens bâtiments agricoles dans les espaces proches du rivage, en étant ainsi plus restrictif que la loi Littoral sur ce point. Cela pénalise fortement la commune, car une part significative de son territoire, et donc de ses bâtiments, est située au sein de ces espaces proches du rivage.

Les moins bonnes nouvelles :

- En dehors du bourg et du Moustoir, il n'y a plus une seule parcelle constructible pour de l'habitat, pas même la possibilité de combler les dents creuses. En effet, le SCOT n'a identifié aucun Secteur Déjà Urbanisé sur la commune, nos hameaux étant situés dans les espaces proches du rivage. En conséquence, seule l'évolution des constructions préexistantes à usage d'habitation sera possible (extension de 50% dans la limite de 50m²)
- L'État conteste la possibilité d'autoriser les annexes des habitations en campagne, en vertu de la jurisprudence de la loi Littoral qui les assimilent à des extensions d'urbanisation illégale. Pour notre part, nous nous appuyons sur une autre

Services techniques

La municipalité a procédé en mai dernier au recrutement de **Vincent MICAL**, adjoint technique titulaire. Originaire de Sainte-Hélène, il travaillait auparavant à la déchèterie de BBO Communauté.



Vincent MICAL accompagné de Cyril POIMBOEUF, agent technique saisonnier

jurisprudence pour défendre la possibilité d'annexes de taille restreinte en complément des extensions.

- Le SCOT du Pays de Lorient interdit le changement de destination des anciens bâtiments agricoles dans les espaces proches du rivage, en étant ainsi plus restrictif que la loi Littoral sur ce point. Cela pénalise fortement la commune, car une part significative de son territoire, et donc de ses bâtiments, est située au sein de ces espaces proches du rivage.

Une réunion associant les Personnes Publiques Associées (État, BBO Communauté, AUDELOR, SMRE, ...) s'est tenue le 22 juin dernier. Cette réunion obligatoire a été l'occasion de soumettre notre projet de PLU à leurs critiques. Si quelques points méritent d'être ajustés, **l'essentiel du projet de PLU est validé à cette étape, ce qui nous permet d'envisager la tenue d'une réunion publique et d'un arrêt du Plan Local d'Urbanisme au Conseil Municipal en septembre prochain.**

Nous vous tiendrons bien évidemment informés des dates dès qu'elles auront été retenues.



Domaine du Koadig

La consultation des entreprises pour la viabilisation du futur lotissement est en cours. Le démarrage des travaux est prévu à l'automne.

Voirie



- L'aménagement de l'entrée du bourg côté route de la Vieille Chapelle a été réalisé fin juin début juillet. Celui-ci a eu pour but de :
 - Sécuriser le cheminement piéton par la création de trottoirs avec la pose d'une bordure haute
 - Embellir cette entrée de bourg par la création d'espaces végétalisés en remplacement des zones imperméabilisées par des revêtements bitumineux.
 - Faire ralentir les automobilistes par la création d'un plateau ralentisseur



- Afin de limiter la vitesse parfois excessive de certains automobilistes, un plateau sera prochainement créé rue de la Fontaine au niveau des lotissements.
- Pour faciliter le «tourne à droite» des automobilistes provenant de la route de Merlevenez et se dirigeant vers la salle Beg Er Lann, une modification de la courbe a eu lieu dans le carrefour.

Les travaux de l'impasse Georges MORIN auront lieu pendant les vacances de la Toussaint.

Signalisation

Cet été, une intervention sur la signalisation verticale sera réalisée par la société Sur. Elle consistera à :

- Compléter la signalisation d'entrées et sorties d'agglomération
- Poser des panneaux directionnels à destination des vélos. Suite aux retours des groupes de travail sur les déplacements doux, ces panneaux guideront les cyclistes faisant le trajet du bourg en direction de la Vieille Chapelle.
- Poser des panneaux 30 aux entrées de Kerguero, Kergourio, Le Moustoir et Kervin.



Conformément à la charte « Ya d'ar brezhoneg / Oui au breton » signée en mars dernier, la plupart de ces nouveaux panneaux seront bilingues.

Espaces verts

- Les services techniques ont procédé à la plantation de feuillus derrière le stade (chênes, merisiers, érables champêtres et châtaigniers) suivant les conseils de Vincent ROCHE, conseiller municipal délégué aux espaces verts. La municipalité remercie Michel CONAN (Le Moustoir) pour le don de végétaux.



- La commune est inscrite à la démarche d'embellissement «Villes et villages fleuris» en 2022. Le jury départemental s'est déplacé le 7 juillet dernier.

- Lors de la session du 17 mai le Conseil Municipal a validé la candidature au label national «Terre saine, commune sans pesticides» animé par le ministère de la transition écologique et solidaire. L'objectif est de :

- Valoriser les services techniques des collectivités territoriales qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires
- Entraîner les collectivités à atteindre les objectifs de la loi n° 2014-110 dite loi LABBÉ
- Sensibiliser les jardiniers amateurs et promouvoir le jardinage sans recours aux produits chimiques



Espace public

De nombreuses plaintes concernant des chiens en divagation ont été enregistrées en mairie ces dernières semaines. La municipalité rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse. Des mesures de mise en fourrière vont être prises en cas de non-respect de la législation.

Alimentation : ateliers et conférence



Une conférence sur le thème de « **L'équilibre alimentaire et le plaisir de manger** » se tiendra le mercredi 21 septembre à la bibliothèque municipale.



Animée par **une diététicienne de l'association Brain Up**, elle abordera les principales composantes de l'équilibre alimentaire et les enjeux de l'alimentation face aux effets du vieillissement.

Elle mettra en avant l'importance des glucides complexes (sucres lents) à chaque repas, des apports réguliers en protéines (sous forme animale) et des graisses de qualité (acides gras essentiels).

> **De 14h à 16h, rue de Lizourden**

Celle-ci sera suivie de **6 ateliers « Prendre soin de soi par l'alimentation »** :

- > **28 septembre** : L'alimentation, le mouvement, la vie
- > **5 octobre** : L'alimentation et le rythme de vie
- > **12 octobre** : La lecture des étiquettes
- > **19 octobre** : Consommer malin, dépenser moins
- > **26 octobre** : Alimentation et capital osseux
- > **9 novembre** : Alimentation et risque de diabète
- > **Une septième séance de suivi** aura lieu 3 mois plus tard afin d'évaluer les impacts sur le quotidien des participants



Ces ateliers seront aussi l'occasion de partager vos expériences de vie et d'être conseillé par un professionnel en diététique qui répondra à toutes vos questions. Ils sont ouverts à tous les retraités. Un moment de plaisir et de convivialité soutenu par l'association « Pour Bien Vieillir Bretagne » (www.pourbienvieillirbretagne.fr). Ce programme est entièrement gratuit et le nombre de places est limité.

- > **Inscriptions obligatoires en mairie** au 02 97 36 64 36 ou par mail : mairie@sainte-helene-sur-mer.bzh glesausse.mairie.sainte-helene@gmail.com

Fortes chaleurs, canicule

Les dispositifs **Vagues de chaleur** et **Grand Froid** permettent d'anticiper les risques sanitaires. Le CCAS est l'interlocuteur privilégié des habitants de Sainte-Hélène souhaitant être contactés en cas d'alerte.

- > **Inscrivez-vous sur le registre communal des personnes vulnérables** en appelant le 02 97 36 64 36 ou par mail : mairie@sainte-helene-sur-mer.bzh ccas@sainte-helene-sur-mer.bzh



Petite enfance

Les cinq communes de B.B.O. Communauté ont décidé de développer le **Lieu Accueil Enfants Parents**, autrefois porté par Kervignac, sur l'ensemble du territoire. Ainsi à partir de septembre, le LAEP sera itinérant et se tiendra un jeudi matin sur deux à la Maison Des Associations.

Il accueillera librement et anonymement des familles comprenant un enfant de moins de 4 ans, sans inscription. Le LAEP est un lieu d'exploration, de sociabilisation, d'écoute et d'échange bienveillant pour les parents ou référents familiaux.

> **Pour plus d'informations**, contactez Mélanie ROBIC au 02 97 02 68 61

Pôle scolaire et périscolaire

La construction du nouveau bâtiment est terminée. Les enfants de l'école Georges MORIN effectueront leur rentrée dans les nouvelles classes. La garderie, l'accueil de loisirs du mercredi et le restaurant scolaire ont été entièrement réaménagés avec du mobilier neuf. La restauration s'effectuera en deux services pour permettre aux enfants de profiter d'une récréation sur le temps méridien, ce qui n'est pas arrivé depuis plus de 5 ans.

• Aménagement de la cour

La municipalité travaille actuellement à la conception de la future cour d'école avec l'association **BRUDED**. Ce travail collaboratif repose sur les propositions d'aménagement transmises par les enfants et l'équipe enseignante à la demande de la municipalité. La réalisation de la cour s'effectuera de manière progressive, certains éléments étant en cours de fabrication (bancs, pergola, parcours santé, etc).



Kermesses

Les deux écoles ont terminé l'année scolaire avec leurs traditionnelles kermesses vendredi 25 juin (école Saint-Joseph) et samedi 26 juin (école Georges MORIN). Elles accueilleront chacune un nouvel enseignant à la rentrée : **Florine JOUGLIN** (directrice de l'école publique, enseignante des CP-CE1) et **Anne BRUNIER** (enseignante de la classe des CP-CE et CM à l'école privée).

Cette année, la municipalité a souhaité organiser un pique-nique de fin d'année dans le jardin de la Maison Des Associations animé par les agents de cantine le vendredi 1^{er} juillet. L'occasion de tourner la page avant d'investir les nouveaux locaux dès la rentrée de septembre.



Inscriptions

Préparez la rentrée dès maintenant pour profiter de vos vacances ! N'oubliez pas de mettre à jour vos informations sur le **Portail Famille** et d'inscrire vos enfants pour les services cantine, garderie et accueil de loisirs avant le 20 juillet.



JO 2024

La commune de Sainte-Hélène a obtenu la labellisation **Terre de Jeux 2024** et prépare d'ores et déjà sa rentrée. Une exposition sur l'histoire des Jeux Olympiques sera organisée au mois de septembre. Les jeux seront également à l'honneur du prochain forum des associations. Au programme : quizz, goodies à l'effigie des futurs JO à

gagner, cours et initiations en plein air et beaucoup d'autres surprises ! Les Jeux Olympiques seront le fil conducteur du Projet Educatif Des Territoires (PEDT) afin de promouvoir le sport à l'école. Des animations sont en cours d'élaboration.
> **Pour plus d'informations ou pour partager vos idées**, notre référente « Terre de Jeux 2024 » Christèle PERREL est à votre écoute : cperrel@sainte-helene-sur-mer.bzh



Convention SONAM'

Le 7 mai dernier, les communes de Sainte-Hélène et Nostang ont signé une convention avec l'école de musique **SONAM'** permettant aux élèves de bénéficier de tarifs préférentiels.

Les deux écoles bénéficieront également de 10 heures de cours par classe chaque année.



Jean-Pierre GOURDEN, Maire de Nostang, Jean-Yves CROGUENEC et Géraldine BEAUMONT, Vice-Présidente de Sonam'

FORUM DES ASSOCIATIONS

Il se tiendra le samedi 10 septembre prochain sur la place des Anciens Combattants. Comme chaque année, diverses animations vous seront proposées.

> Plus d'informations :
culture@sainte-helenesurmer.bzh

Exposition permanente

Dix panneaux retraçant les grandes lignes de l'histoire communale ont été installés dans le centre-bourg. Ils sont accompagnés de photographies de Bruno PERREL prises en différents lieux de Sainte-Hélène.



Retour en images...

La célébration des 230 ans de la commune a rencontré un franc succès !

Un grand merci aux associations pour leur participation, Festoù, l'Avenir Sainte-Hélène, l'Acca, Gouelioù, les Sentiers d'Hélène, Roc'h, Loisirs détente, Yaouank Santez Elen, LaPach, etc.

- L'ensemble des bénévoles ayant œuvré pour la réussite de cet événement
- Les services techniques pour leur implication et leur investissement
- Les communes de Kervignac, Nostang, Merlevenez, Riantec, la communauté de communes Blavet Bellevue Océan et le syndicat ostréicole pour leur soutien logistique
- Les Celtes du Morbihan pour leurs démonstrations de jeux bretons
- Les enfants des écoles Georges Morin et Saint-Joseph pour les chants
- Yannick LE BARON pour la dégustation d'huîtres
- Les commerçants de Sainte-Hélène
- L'équipe de signaleurs de l'USR56

Et bien sûr tous les Hélénois, les habitants des communes voisines et d'ailleurs pour leur présence !



Groupe majoritaire « Sainte-Hélène Notre Commune »

Parlons biodiversité

La précédente municipalité avait engagé Sainte-Hélène dans un projet d'Atlas communal de la biodiversité avec le concours de Bretagne Vivante, principale association de protection vivante de la nature en Bretagne, avec le soutien de la Région et du Département du Morbihan. Cette démarche a été engagée dans le cadre de la révision du PLU, la commune étant particulièrement concernée par les enjeux de préservation de sa biodiversité, pleinement intégrée au site Natura 2000 de la ria d'Étel abritant des habitats caractéristiques (vasières, prés salés) et de nombreuses espèces animales et végétales. Le travail engagé en 2019 s'est poursuivi avec l'actuelle municipalité pour aboutir en avril 2021 à un projet territorial de biodiversité qui est un état des lieux des données et connaissances naturalistes sur le territoire de la commune permettant d'identifier les enjeux. Mais il n'aura véritablement d'intérêt que s'il est complété par un plan d'actions opérationnel déclinant préservation et restauration de la biodiversité dans la politique de la commune avec rédaction des fiches actions correspondantes. Bretagne Vivante a été missionnée en tout début d'année pour réaliser ces travaux qui devraient normalement être terminés au plus tard fin décembre. Ces derniers n'ont pas encore commencé !

Il y a trois niveaux dans la notion de biodiversité : la diversité des milieux de vie, la diversité des espèces qui y vivent, la diversité des individus au sein de chaque espèce. Nous, humains, sommes aussi tous différents. Chacun d'entre nous à sa manière, avec ses connaissances, sa conscience, appréhende la notion de biodiversité et s'en approprie les enjeux sur le territoire. La biodiversité ne saurait donc être l'apanage de quelques donneurs de leçons plus ou moins initiés.

Groupe minoritaire « Sainte-Hélène, vivante, responsable, solidaire »

L'article de la minorité ne pouvait faire l'objet d'une publication dans ce bulletin en raison de son caractère diffamatoire au regard des dispositions de la loi du 29 juillet 1881.

ÉTAT CIVIL Marilh ar boblañs

BIENVENUE À :

- . **Heloïse FRESNEAU-BROUX**, née le 14 avril à Vannes, 25 rue de Lizourden
- . **Lupin Rigaud-BARICHARD**, né le 12 mai à Vannes, Kervin
- . **Mathéo LAPEYRINE**, né le 26 mai à Lorient, 5 rue du 11 septembre 1944

TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

- . **Chantal REDOULY**, décédée le 25 mai à Lorient, 14 Les Hameaux de la Rivière
- . **Guy LE SAUSSE**, décédé le 12 juin à Besançon, L'Étang

Tous ces noms vous sont communiqués avec l'autorisation de parution des familles.

LUNDI 11 JUILLET**Les Nocturnes de la Ria**

Marché d'artisans locaux et concert en plein air avec LA PETAQUITA et Pascal RAULT & Co | À partir de 18h | Gratuit (Festoù)

*Pascal RAULT & Co***DIMANCHE 17 JUILLET****Découverte de l'Estran**

15h | Réservations au 02 97 36 73 00 / infotourisme@ccbbo.fr (SMRE)

LUNDI 18 JUILLET**Les Nocturnes de la Ria**

Fest-noz avec ARVEST et Morwenn & Ronan PINC | À partir de 19h | Gratuit (Festoù)

*Morwenn & Ronan PINC***MERCREDI 20 JUILLET****Randonnée contée**

À partir de 9h45 | Place des Anciens Combattants | 3€ (Gouelioù)

DIMANCHE 24 JUILLET**Randonnée des bons marcheurs**

À partir de 9h | Place des Anciens Combattants | 5€ (Gouelioù)

LUNDI 25 JUILLET**Les Nocturnes de la Ria**

Avec Guillaume YAOUANK et KENATA | À partir de 19h | Gratuit (Festoù)

*KENATA***LUNDI 1^{ER} AOÛT****Les Nocturnes de la Ria**

Avec RHUM ET EAU et Jean-Pierre MEL | À partir de 19h | Gratuit (Festoù)

*RHUM ET EAU***LUNDI 8 AOÛT****Les Nocturnes de la Ria**

Avec BOB ET FLANAGHAN | À partir de 19h | Gratuit (Festoù)

DIMANCHE 14 AOÛT**Troc et Puces des chasseurs**

Pointe de la Vieille Chapelle | 2€ (ACCA)

LUNDI 15 AOÛT**Les Nocturnes de la Ria**

Fest-noz avec CARRÉ MANCHOT et le duo PASQUET / AN HABASK | À partir de 19h | Gratuit (Festoù)

*CARRÉ MANCHOT***MARDI 16 AOÛT****Ciné-concert «Charlot solo»**

18h | Salle Ber er Lann | 15€ / Gratuit -12 ans (Amicorde)

MERCREDI 17 AOÛT**Découverte de l'Estran**

15h | Réservations au 02 97 36 73 00 / infotourisme@ccbbo.fr (SMRE)

MERCREDI 17 AOÛT**Randonnée contée**

À partir de 9h45 | Place des Anciens Combattants | 3€ (Gouelioù)

DIMANCHE 21 AOÛT**Fête de l'huître**

Pointe de la Vieille Chapelle | 3€ (Avenir Sainte-Hélène)

LUNDI 22 AOÛT**Les Nocturnes de la Ria**

Avec BRIN D'ZINC et DOM DUFF | À partir de 19h | Gratuit (Festoù)

*BRIN D'ZINC***DIMANCHE 4 SEPTEMBRE****Course Nature**

À partir de 9h45 | Salle Ber er Lann (La Santez-Helen)
Inscriptions : www.klikego.com 9€ (10€ sur place)
Contact : 07 49 23 77 33
<http://coursenaturesainte-helene.jimdo.com>

SAMEDI 10 SEPTEMBRE**Forum des associations**

À partir de 10h | Place des Anciens Combattants